

33- INFORMATIONS GENERALES DU LYCEE
Du 14 au 20 juin 2021
Parents et élèves

Sommaire :

1. **Calendrier**
2. **Réunions**
3. **Examens**
4. **Sortie et voyage**
5. **Autres**

1. **Calendrier**

27 mai au 16 juillet : Parcoursup - Phase principale d'admission

7 au 16 juin : Conseils de classe

A partir du 16 juin : Parcoursup – Phase complémentaire

Jedi 17 juin : Epreuve écrite de philosophie

Jedi 17 juin : Epreuve écrites de français

Vendredi 18 juin : Date limite - réponse aux propositions du conseil de classe élèves de Seconde

21 au 25 juin : Epreuves du grand oral de Terminale

24 juin : Sortie – Finale tremplin musiques actuelles de la DAAC

28 juin au 2 juillet : Epreuves orales anticipées de français

Mardi 6 juillet : Date limite de demande de Bourses

Mardi 6 juillet : Résultats du Baccalauréat (Terminales) à 10h

7 au 9 juillet : Session de rattrapage

Jedi 8 juillet : Résultats en ligne (sur le site Cyclades) des épreuves anticipées (Premières) à partir de 15h

NB :

Titre bleu : Information déjà publiée

Titre vert : Nouvelle information ou modification d'une information déjà publiée

2- **Réunions**

Conseils de classe du troisième trimestre

Veuillez trouver, dans les documents Atrium/ Ressources/Documents/Informations générales du lycée, le planning des conseils de classe du troisième trimestre.

Important - Réponse aux propositions du conseil de classe - 3ème trimestre

A l'attention des parents d'élèves de 2^{nde}

Suite aux des conseils classe du 3^{ème} trimestre, il vous est demandé de répondre aux propositions du conseil de classe concernant les choix définitifs d'orientation pour votre enfant actuellement en classe de 2^{NDE}.

Cette saisie doit impérativement être effectuée pour le 18 juin 2021 - dernier délai.

Comment procéder ?

Le parent qui a saisi les choix doit répondre aux propositions du conseil de classe

1. Se connecter au télé-service académique : <https://teleservices.ac-nice.fr/ts>

(Voir guide en pièce jointe p 7 à 14)

2. Valider ou non les propositions du conseil de classe

En cas de désaccord, veuillez prendre contact avec Mme Chretien afin de prendre un rendez-vous avec Mme Faradon, proviseure adjointe du lycée international de Valbonne.

NB : un seul des 2 représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie ; l'autre représentant aura un accès en consultation une fois la saisie effectuée.

Pour toute difficulté, vous pouvez contacter le secrétariat du lycée (sophie.chretien1@ac-nice.fr ou valerie.bendano@ac-nice.fr).

3- Examens

Important - Convocations

Vous devez télécharger et imprimer la convocation pour les épreuves anticipées de français écrite et orale ou pour l'épreuve écrite de philosophie et pour l'épreuve du grand oral sur le site Cyclades.

Le candidat devra se présenter au centre d'examen muni de sa convocation et d'une pièce d'identité.

Pour se faire, sur Cyclades (avec votre code et mot de passe Cyclades fournis au premier trimestre de l'année de Première), cliquer sur "Mes documents", puis sur "Epreuves anticipées du baccalauréat" (*pour les élèves de Première*) ou « Baccalauréat général » (*pour les élèves de Terminale*) et enfin sur « convocation à... ».

Sur la convocation des élèves de Terminale :

Première partie – Lycée international de Valbonne

Ne tenir compte que de la date de :

- La philosophie le 17 juin
- Du grand oral

Deuxième partie - Epreuves orales de contrôle (Epreuves de rattrapage)

Il est indiqué le lieu (lycée) où l'élève sera éventuellement convoqué si à l'issue des résultats du 1^{er} groupe, il est autorisé à passer les épreuves du 2nde groupe (Epreuves de rattrapage)

Troisième partie

Ne pas en tenir compte

Pour L'épreuve orale de français, veuillez également vous munir de vos descriptifs fournis par votre professeur de français.

Pour l'épreuve du grand oral, veuillez vous munir de la fiche « Epreuve du grand oral » avec la signature des 2 enseignants de spécialité ainsi que le cachet et la signature de Mme Faradon (si ce n'est pas le cas, veuillez passer **de toute urgence** au secrétariat du lycée voir Mme Chretien sophie.chretien1@ac-nice.fr 04 92 96 52 26)

Baccalauréat 2021

La mission de pilotage des examens de la Direction Générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO) nous informe des décisions suivantes :

- les épreuves écrites et orales de l'Option Internationale du Baccalauréat (OIB) sont annulées et remplacées par les notes du contrôle continu ;
- les épreuves écrites et orales des baccalauréats bi-nationaux sont annulées et remplacées par les notes du contrôle continu ;

Ces mesures s'appliquent à toutes les sections internationales et, pour ce qui nous concerne, à la section ESABAC.

Aménagements pour l'épreuve écrite de philosophie

L'épreuve de philosophie comportera quatre sujets au choix au lieu de trois : un sujet d'explication de texte philosophique, et trois sujets de dissertation (au lieu de deux habituellement). Chaque exercice portera sur une des notions au programme.

Lors de la publication des résultats, sera prise en compte pour chaque candidat la meilleure des deux notes qu'il aura obtenues, entre la note de l'épreuve terminale et la moyenne annuelle obtenue dans le cadre du contrôle continu en philosophie. Ainsi, aucun candidat ne sera lésé du fait des conditions de préparation à l'épreuve et l'implication de chacun sera considérée à sa juste mesure.

Édouard Geffray, Directeur général de l'enseignement scolaire, a présenté, le 2 juin, les caractéristiques et les nouveautés du baccalauréat 2021. Pour l'épreuve de philosophie, le 17 juin, c'est la meilleure note qui sera retenue, entre celle obtenue à l'épreuve et celle du contrôle continu. Pour bénéficier de cette règle, le candidat devra obligatoirement se rendre à l'examen.

Aménagements pour l'épreuve du grand oral

La première édition du grand oral a lieu cette année : en tant qu'aboutissement d'un parcours, cette épreuve évalue des compétences essentielles, en particulier la maîtrise d'une parole personnelle, structurée et argumentée, la capacité à déployer avec clarté et conviction une réflexion, à dialoguer et à débattre, à adopter une distance critique par rapport aux savoirs acquis et à son projet de formation.

Face à la diversité des états de préparation des élèves à cette nouvelle épreuve, plusieurs aménagements sont mis en œuvre pour cette session 2021 :

- Lors de la première partie de l'épreuve, consistant en un exposé de 5 minutes, chaque candidat pourra disposer des notes qu'il aura saisies lors de sa préparation de 20 minutes ;
- Pendant la deuxième partie de l'épreuve, consistant en un entretien, le candidat pourra recourir à un support, comme un tableau, pour y illustrer ou expliciter ses propos (pour y poser une équation, y esquisser une carte, etc.)
- Enfin, chaque candidat présentera au jury un descriptif, visé par ses professeurs d'enseignements de spécialité et par la direction de son établissement, avec les points du programme qui n'auront éventuellement pas pu être étudiés.

Le Grand oral est une épreuve du baccalauréat noté sur 20 points (coefficient 10 en voie générale) qui a pour but premier de former les élèves à **prendre la parole en public de façon claire et convaincante.**

1. Prise de contact

Le candidat présente au jury les **deux questions** préparées avec ses enseignants de spécialité et un **descriptif**, visé par ses professeurs et par la direction de l'établissement, avec **les points du programme qui n'auront éventuellement pas pu être étudiés.** Le jury choisit la question sur laquelle le candidat sera interrogé.

2. La préparation (20 min.)

Le candidat dispose de 20 minutes pour **mettre en ordre ses idées, rédiger des notes qu'il pourra utiliser durant son exposé.** De même, s'il le souhaite, le candidat pourra **créer un support** (une carte, un graphique, un schéma, etc.) à donner au jury. Ce support ne sera pas évalué.

3. L'exposé (5min.)

Pendant 5 minutes, le candidat **présente la question choisie et y répond en s'aidant de ses notes, s'il le souhaite.** Le candidat interrogé sur une question relevant d'une spécialité LLCER (Langues Littérature et Civilisations Etrangères ou Régionales) peut faire **une partie** de son exposé en langue cible. L'exposé se déroule debout, sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques.

4. L'entretien (10 min.)

Le jury interroge le candidat pour lui permettre d'**affiner** sa pensée, d'**expliquer** ses propos. Le candidat **peut utiliser le tableau** pour y illustrer sa démarche (ex : poser une équation, esquisser une carte, etc.). De même, le candidat interrogé sur une question relevant d'une spécialité LLCER peut s'exprimer **pour une partie de l'entretien** en langue cible. Le candidat peut rester debout ou s'asseoir.

5. L'échange sur le projet d'orientation (5min.)

Le candidat précise en quoi la question présentée **l'a aidé (ou pas) à définir son projet d'orientation.** Il peut évoquer les étapes qui lui ont permis d'avancer dans la définition de son projet post-baccalauréat (rencontres, stages etc.) mais aussi exprimer ses incertitudes, faire état d'un cheminement qui n'a rien de linéaire.

Aménagements pour les épreuves anticipées de français

En janvier dernier, un premier aménagement avait été effectué, avec une réduction importante du nombre de textes attendus : 14 dans la voie générale (au lieu de 20 textes), 7 dans la voie technologique (au lieu de 12 textes).

Concernant l'épreuve écrite de français, il sera en outre prévu que tous les sujets soient dédoublés.

Deux séries de 3 sujets de dissertation seront donc proposés (chaque sujet de dissertation étant en rapport avec une des œuvres au programme) et deux commentaires sur deux objets d'étude distincts.

Concernant l'épreuve orale de français, de nouveaux aménagements sont ajoutés :

- Sur le descriptif de chaque candidat, seront mentionnés les points du programme qui n'auront pas pu être abordés, notamment les points de grammaire qui n'auraient pas pu être étudiés précisément ;
- Avant le début de la préparation de l'épreuve, les examinateurs choisiront parmi les 14 textes deux textes. L'élève pourra choisir lui-même entre ces deux textes celui sur lequel il sera interrogé.
- Pour la seconde partie de l'épreuve, les candidats pourront consulter et utiliser l'œuvre étudiée en lecture cursive, afin de circuler dans l'œuvre, faire référence à un passage précis, et ainsi démontrer leur maîtrise de l'œuvre lue.

Pour l'ensemble des épreuves terminales, des consignes de bienveillance seront transmises aux jurys, au regard des circonstances particulières de cette session.

Le protocole sanitaire applicable à l'examen

Les centres d'examens implantés dans des établissements scolaires seront soumis au protocole sanitaire applicable aux écoles et établissements scolaires.

Afin d'accueillir les candidats dans le strict respect des mesures sanitaires :

- le port du masque chirurgical ou grand public ayant une capacité de filtration de 90% (ex catégorie 1) sera **obligatoire pour tous**.
- Un nettoyage des mains au gel hydroalcoolique sera systématiquement demandé à chaque entrée et sortie de salle.

Pour les épreuves orales, les candidats devront présenter leur pièce d'identité aux examinateurs sans contact et émarger avec leur propre stylo.

Les enseignements de spécialité du baccalauréat général ne seront pas évalués au travers d'épreuves au mois de mars mais sur la base des moyennes des trois trimestres de terminale de ces enseignements. Dans le prolongement de cette décision, la procédure Parcoursup prendra en compte les moyennes qui sont portées dans les bulletins des deux premiers trimestres ainsi que les appréciations des professeurs. Le calendrier initialement prévu pour la procédure d'orientation sera respecté.

Le calendrier des épreuves prévues en juin de cette session 2021 est maintenu

Les épreuves de philosophie et de français seront, elles aussi, aménagées pour que soient prises en compte les conditions particulières d'apprentissage des élèves depuis mars 2020.

L'évaluation spécifique correspondant à l'enseignement supplémentaire de mathématiques organisée en classe de première pour les candidats inscrits en section internationale ayant choisi les mathématiques comme discipline non linguistique, est annulée. La note retenue est la moyenne annuelle des résultats obtenus dans cet enseignement en classe de première et inscrite dans le livret scolaire.

Adaptations des modalités du bac pour l'année 2020-2021 pour les élèves de 1ère et terminale

Pour tenir compte des conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de préparation du baccalauréat général et technologique, et afin de privilégier le temps d'apprentissage des lycéens dans cette période, plusieurs mesures sont mises en place, à titre exceptionnel, pour l'année scolaire 2020-2021.

Ces mesures ont été prises après échange avec le comité de suivi de la réforme et à la suite d'une large concertation avec les organisations syndicales représentatives des personnels et les élus des conseils académiques de la vie lycéenne.

Les trois évaluations communes de première et de terminale de l'année 2020-2021 sont annulées et remplacées par les moyennes des bulletins scolaires

Les matières concernées par l'annulation des évaluations sont l'histoire-géographie, les langues vivantes, la spécialité qui n'est pas poursuivie en terminale, ainsi que l'enseignement scientifique pour la voie générale.

Cette adaptation concerne les élèves de terminale, qui passeront leur bac en 2021, comme les élèves actuellement en première.

Calendrier des épreuves du baccalauréat session 2021

Jeudi 17 juin : épreuve écrite de philosophie de 8h à 12h

Du lundi 21 au 25 juin: épreuves du Grand Oral.

Jeudi 17 juin : épreuves écrites de français de 14h à 18h

Du 28 juin au 2 juillet : oraux du bac de français pour les élèves de première.

Du mercredi 7 au vendredi 9 juillet : session de rattrapage.

Calendrier Parcoursup

La phase principale d'admission de Parcoursup sera ouverte du **27 mai au 16 juillet**.

La phase complémentaire sera accessible **à partir du 16 juin**. Un dispositif particulier permettra aux candidats de conserver le bénéfice de leur admission dans l'enseignement supérieur jusqu'à la proclamation finale de leurs résultats.

Veuillez trouver, dans les documents Atrium (Ressources/ Documents/ Informations générales du lycée), le calendrier Parcoursup 2021.

Le 27 mai 2021 marquera le début de la phase d'admission principale de Parcoursup.

Chacun gardera en tête que les résultats publiés à ce stade ne sont qu'une première étape : le fonctionnement même de Parcoursup, sans classement des vœux, conduit les « meilleurs » à obtenir des propositions sur un maximum de 10 vœux et 20 sous-vœux sous statut d'étudiant ; la situation se régularise ensuite rapidement, les élèves ne pouvant conserver plus d'un vœu à la fois.

A ce sujet, chacun veillera à répondre à chaque proposition dans les délais indiqués, tout à la fois pour ne pas en perdre le bénéfice lorsque l'on est intéressé, et pour libérer des places proposées à d'autres lorsqu'on ne l'est définitivement plus.

Les professeurs principaux sont à la disposition des élèves pour les accompagner et les conseiller à chaque étape et quelle que soit leur situation (propositions d'admission, vœux en attente, réponses négatives).

4- Sortie et voyage

Sortie – Finale tremplin musiques actuelles de la DAAC

11 élèves de spécialité musique participeront à cette sortie **le 24 juin de 8h à 17h30**. Ils seront accompagnés par M Peirera et Mme Guisol.

5- Autres

Bourses

Veillez trouver sur Atrium / Ressources / Documents / Bourses, toutes les informations relatives à l'obtention d'une bourse nationale de lycée 2021/2022.

La première campagne de demande de bourse pour la rentrée prochaine a démarré et se termine **le mardi 6 juillet 2021.**

Pour toutes questions concernant votre demande de bourses, veuillez prendre contact avec Mme Costa.

[Padlet « Ensemble »](https://fr.padlet.com/CVL_CIV/Ensemble) : https://fr.padlet.com/CVL_CIV/Ensemble

https://fr.padlet.com/CVL_CIV/Ensemble

- Pour nous écrire ensebleciv20@gmail.com

- Pour le télécharger :

Scanner le QR code:

Annonce infirmerie

L'infirmerie demande : Béquilles, béquilles enfants ; atèles pour poignet, atèles chevilles, atèles épaule, atèles genou, en bon état. Les enfants peuvent les déposer dans le hall de l'infirmerie.